



# Un Centre de ressources pour les EEE

GT IBMA 25/09/2018



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

# Qu'est-ce qu'un centre de ressources ?

---

## Moyens d'action d'un centre de ressources de l'AFB



**Animation de réseaux d'acteurs** (évaluation des besoins, structuration des échanges, coordination...);



**Appui technique** (conseil, formation...);



**Élaboration et mise à disposition de ressources techniques** (informations, méthodes et outils scientifiques et techniques, retours d'expériences...).

---

# Comment ça marche ?

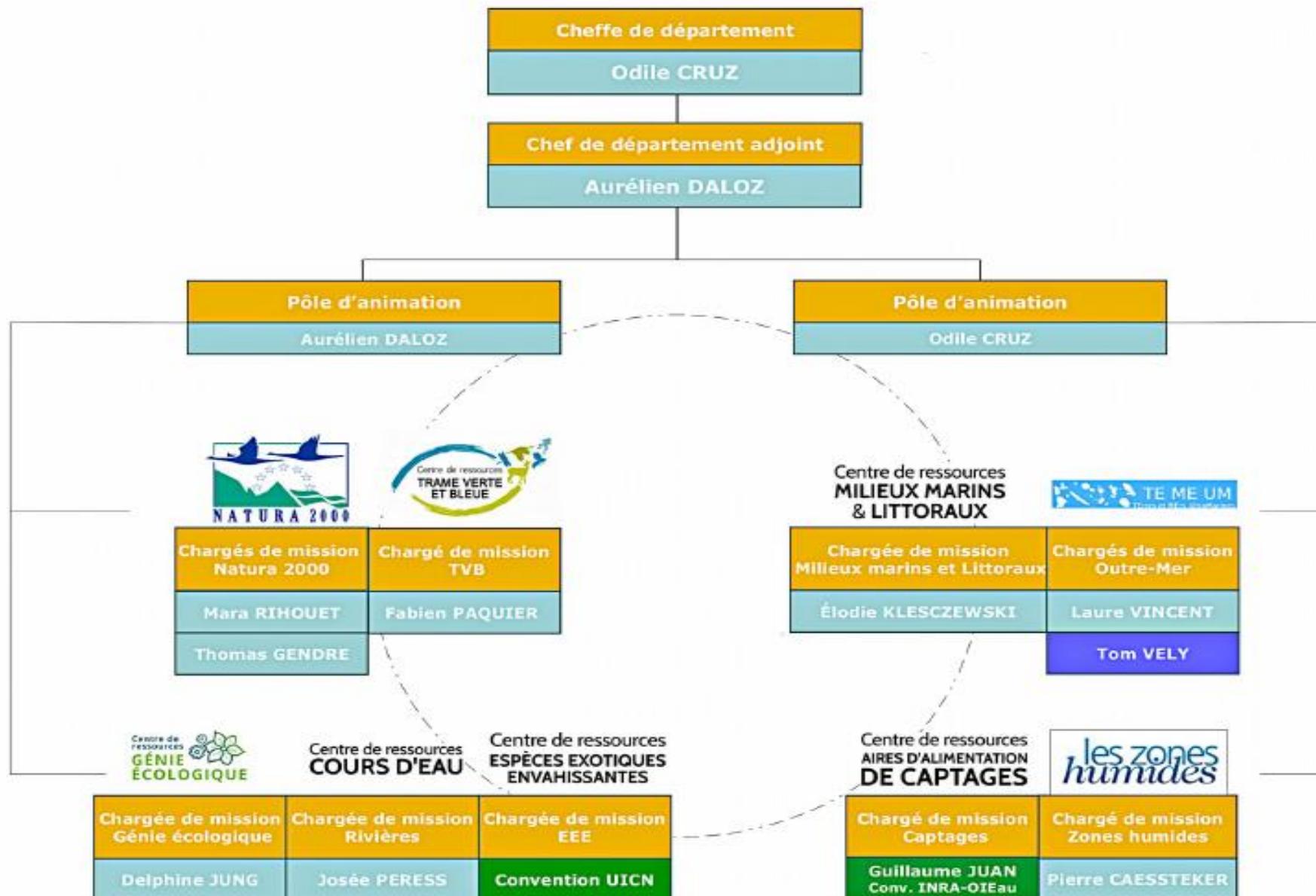
---

## Les centres de ressources existants

### Gouvernance partenariale, adaptée à chaque contexte Dimension collaborative

- Les acteurs sont regroupés au sein de **comités de pilotage**, avec un **pilotage** ( ou co-pilotage dans le cadre de partenariats) assuré par le département CDR.
  - Les partenaires scientifiques sont mobilisés via des **comités scientifiques et techniques** dédiés.
  - Les **réseaux d'acteurs** sont mobilisés pour produire des documents de référence, diffuser des ressources, remonter les besoins, valoriser les retours d'expériences, participer aux formations et événements, *etc.*
-

## Organisation du département



# La vocation du département CDR

## Accompagner techniquement les acteurs professionnels dans la mise en œuvre des politiques publiques pour la biodiversité

- Améliorer les pratiques et accompagner la montée en compétence des professionnels de la nature (échanges de pratiques, animation, veille, REX, JET, formation, ...)
- Identifier les besoins opérationnels des professionnels de la biodiversité et les modalités pour y répondre
- Mobiliser les professionnels de la biodiversité et les acteurs socioprofessionnels à une évolution des comportements
- Impulser, financer et suivre des projets sur des thématiques à enjeux (appels à microprojets, appels à projets)
- Produire et capitaliser des retours d'expériences sur des critères de qualité technique et/ou scientifique, de pertinence et d'éthique
- Co-construire et diffuser des outils utiles, utilisables et utilisés

## Etre cœur de réseaux pour la mise en œuvre des politiques publiques

- Créer et animer des réseaux thématiques d'acteurs de la biodiversité
- Être référent technique sur les thématiques des centres de ressources
- Faciliter la compréhension et l'appropriation des politiques publiques et leur mise en œuvre par les acteurs concernés
- Identifier les difficultés de mise en œuvre des politiques publiques et apporter des propositions d'évolution

## Impulser une dynamique collaborative et multi-partenariale entre les acteurs cibles de la biodiversité

- Créer ou participer à des dynamiques de travail transversales
- Faciliter l'accès aux ressources thématiques (interopérabilité, mutualisation, articulation des sujets, etc.)
- Conforter et développer des partenariats sur les thématiques des centres de ressources
- Garantir le cadre commun aux centres de ressources de l'AFB - *éthique, ingénierie de mise en œuvre, encadrement technique, financier et qualitatif* – et son respect

# Les motivations de l'AFB pour un CDR EEE ?

- **Une des principales causes de l'érosion de la biodiversité mondiale** et une importante source de dépenses financières du fait de leurs impacts sur les activités et la santé humaine et du coût de leur gestion (*environ 12 milliards €/an pour l'UE*).
- **les objectifs d'Aichi** et plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 pour la planète. « d'ici à 2020, les espèces exotiques envahissantes et les voies d'introduction sont identifiées et classées en ordre de priorité, les espèces prioritaires sont contrôlées ou éradiquées et des mesures sont en place pour gérer les voies de pénétration, afin d'empêcher l'introduction et l'établissement de ces espèces » (*objectif B.9*).
- **Règlement européen** (octobre 2014) relatif à la « prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes ».  
prévention des introductions,  
détection précoce et intervention rapide,  
gestion des EEE largement répandues.

# Les motivations de l'AFB pour un CDR EEE ?

- **Stratégie nationale** relative aux EEE (*SNEEE*) 2017 qui reprend cette même approche hiérarchique et dans laquelle **l'AFB a été identifiée comme l'un des principaux contributeurs dans sa mise en œuvre**. Elle couvre la métropole et l'Outre-mer et l'ensemble des milieux, continentaux (*aquatique et terrestre*) et marin.
- **Loi RBNP** : l'article L.131-9 de la loi « pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » précise que **l'AFB doit apporter « appui technique et expertise aux services de l'État, aux collectivités territoriales et aux établissements publics chargés de la gestion de l'eau, de la biodiversité et des espaces naturels pour la mise en œuvre de plans de lutte contre l'introduction et le développement des espèces invasives »**.
- **Feuille de route AFB 2017 et Contrat d'Objectifs et de Performance** volonté d'aller plus loin dans « inter-milieux » et « cœur de réseaux » en cohérence avec la logique de création de l'AFB. Renforcer les interactions sciences/gestion et les liens avec les territoires.

# Comment créer le CDR EEE ?

---

- **S'appuyer sur l'existant et préserver** l'expérience acquise par **le GT IBMA) et son réseau** . Il s'agit de capitaliser, mutualiser et diffuser les connaissances relatives aux EEE et à leur gestion et de mettre en lien les différents acteurs concernés par cette problématique
- **Coopération AFB- UICN ( UICN France) pour le pilotage du projet** contractualisation d'un partenariat public –public pour 3 ans
- **S'appuyer et mettre en visibilité en interne AFB l'ensemble des compétences acquises et nouvellement intégrées** ( volet connaissance UMS Patrimoine, coordination technique des CBN, surveillance et rapportage, liens avec les échelons territoriaux)
- **Mettre en synergie le CDR EEE avec les autres CDR AFB et leurs réseaux d'acteurs associés** ( coordination thématique rapprochée EEE, Génie écologique et Cours d'eau)

## Le Centre de ressources : une des composantes transverse de l'implication de l'AFB sur les EEE



Missions fondamentales générales de l'AFB	Rôle actuel de l'AFB ou projets en cours sur les espèces exotiques envahissantes
Appui à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques aux niveaux national et international	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Appui à la DEB dans la gouvernance et la mise en œuvre de la SNEEE</li> <li>▪ Appui à la DEB pour le volet ENI de la DCSMM</li> <li>▪ Appui aux DEAL DOM sur les listes</li> </ul>
Gestion et appui à la gestion des espaces protégés	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Prise en compte des EEE dans la gestion des parcs naturels marins, des parcs nationaux...</li> </ul>
Contrôle et prévention des atteintes à la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contrôle des structures professionnelles ou des particuliers susceptibles de détenir ou de transporter des EEE réglementées</li> <li>▪ Contrôle des voies d'introduction</li> </ul>
Appui technique aux politiques territoriales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Expertise des services territoriaux sur certaines espèces</li> </ul>
Production de données, coordination technique des systèmes d'information et information des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Suivi par les services territoriaux des poissons et écrevisses</li> <li>▪ Définition et mise en œuvre d'un système de surveillance</li> <li>▪ Suivis/inventaires participatifs du frelon, des écureuils et autre faune</li> <li>▪ INPN/SINP/GBIF pour le partage et la diffusion des données de suivi et d'inventaires.</li> <li>▪ ONB (2 indicateurs sur les EEE)</li> <li>▪ Référentiel taxonomique TAXREF et listes de référence hiérarchisées des EEE</li> </ul>

## Le Centre de ressources : une des composantes transverse de l'implication de l'AFB sur les EEE



Recherche et développement  
au service de l'action

- Soutien de projets R&D en partenariat, en lien avec la connaissance, la surveillance, la gestion des EEE
- R&D en régie sur quelques espèces



Sensibilisation et mobilisation citoyennes,  
animation et mobilisation  
des communautés d'acteurs

- Prise en compte des EEE dans les politiques de mobilisation citoyenne
- Centre de ressources en partenariat UICN, inter-milieus, métropole et outre-mer

Appui financier

- Solidarité inter bassins : appui financier pour outre-mer (cf. appel à projets)

# Merci pour votre attention



Le Frelon asiatique chasse dos à la ruche. Cela lui permet d'attraper plus facilement les abeilles, qui convergent vers un même lieu. Celles qui sortent de la ruche partant dans plusieurs directions sont moins aisément chassables...